



20.06.2018

- **Règlement d'application de la loi du travail (LTr)** à l'HFR pour les médecins assistants et chefs de clinique : Les négociations qui ont débuté l'été 2017 sont pratiquement terminés et le projet doit passer au Conseil d'Administration, au Service du personnel et d'organisation (SPO) de l'Etat de Fribourg et au Conseil d'Etat, entrée en vigueur prévue 1.1.2019.
- Des démarches sont en cours pour permettre à tous les services de se préparer à devenir conforme à la LTr (**analyse des plannings de service** par l'ASMAF, aide à la planification par l'ASMAF, sensibilisation des chefs de service par l'ASMAF et la direction, sensibilisation des RH à la LTr par l'ASMAC).
- **Rencontre avec le Directeur** ai Marc Devaud le 04 juin 2018, objectif : créer un partenariat constructif en espérant que M Devaud soit choisi comme nouveau directeur général fin juin. Et nos espoirs sont devenus réalité : Marc Devaud a été élu le 27 juin 2018.
- **Journée de sensibilisation des députés du Grand Conseil fribourgeois** sur la réalité de l'HFR sera organisée avec la direction le 30 août avec participation de l'ASMAF.

21.06.2018

Rencontre trimestrielle des syndicats (ASMAF, ASI, FEDE, SYNA) avec la direction des RH (M Brantschen et Mme Cota) et des soins (Mme Dorogi) du 20.06.2018

- Retour sur la **journée d'action** du 22.05.2018 : cf lettre des RH
- La **nouvelle direction financière et direction générale** seront décidés mardi 26 juin par le CA
- Le **cahier des charges de la direction médicale** sera présenté fin juin au CA, une demande sera faite par M Brantschen afin que l'ASMAF ait un droit de regard sur ce cahier des charges, ensuite le poste sera remis au concours
- M Brantschen fera une demande pour que nous puissions avoir un regard sur l'audit du rapport de gouvernance et l'audit financier
- La direction des RH organise un **workshop le 04.07. afin de fixer ses priorités 2018/19**
- **Commission du personnel** : suite à la démission de l'ancienne commission du personnel, un groupe de travail s'était réuni entre janvier et juin 2017 pour poser les bases d'une nouvelle constitution de commission du personnel (représentants du personnel avec aussi délégués au CA). Depuis le départ de M Brandt (ancien directeur RH) en juin 2017 le projet est resté en tiroir. Le CA a remandaté les RH pour l'élaboration d'un projet. Cela se fera avec les syndicats d'ici la fin de l'année (objectif de pouvoir élire nouvelle commission début 2019)
- **LTr : volonté de l'hôpital d'appliquer la loi.** Travail de sensibilisation des chefs de service par les RH (résistance de certains chefs de services à la LTr, collaboration d'autres, déjà appliqué par d'autres).
- **Projet pilote ortho** : timbrage des CDC pd 6 mois afin d'avoir des chiffres permettant de d'évaluer la charge de travail et afin de justifier les postes nécessaires. Réponse ASMAF : projet non audacieux ne réglant pas le problème des assistants effectuant 36h de suite. L'ASMAF attend un projet concret de la part de l'HFR pour rapidement résoudre la situation des assistants. Des solutions concrètes ont déjà été proposées et discutées avec les patrons d'ortho en novembre 2017 ! Une réunion sera organisée le 2 juillet par Mme Cota avec l'ASMAF, chefs de service d'ortho et RH.
- **FEDE propose workshop sur méthodologie de collaboration** entre HFR et personnels/syndicats avec comme objectif de favoriser la collaboration participative.